



BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LIBÉRER LA VALEUR AJOUTÉE DE LA TRANSITION SUR LE MARCHÉ ÉNERGÉTIQUE JORDANIEN

La Jordanie a lancé en octobre 2025 une nouvelle stratégie nationale pour le secteur de l'énergie (2025-2035) visant à renforcer la souveraineté énergétique du pays. Elle confirme les priorités fixées depuis 2020 : hausse de la production nationale de gaz, diversification des approvisionnements via le développement d'infrastructures – comme l'unité de regazéification onshore ou le projet d'oléoduc reliant Bassorah, dans le sud de l'Irak, à Aqaba – et accélération des exportations d'électricité vers les pays voisins (Égypte, Irak, Arabie saoudite et Syrie). La stratégie réaffirme également les objectifs en matière d'énergies renouvelables : atteindre 31 % du mix électrique en 2030 -contre 27 % fin 2024 et 0,5 % en 2014- puis 50 % d'ici 2035.

En parallèle, les autorités veulent libérer les capacités de production et de stockage. D'un côté, un projet de loi, encadrant l'importation, le transport, le stockage et la distribution du gaz naturel, du biogaz, du biométhane et de l'hydrogène, doit permettre par exemple d'accroître la production du champ gazier de Risha – situé à la frontière irakienne – de 40 M de pieds cubes par jour à 150 en 2026, puis à 418 d'ici 2030. De l'autre, une nouvelle loi sur l'électricité, effective depuis août 2025, autorise à nouveau le développement de centrales d'énergie renouvelable à grande échelle, alors qu'elles étaient, depuis 2019, limitées à 1 MW, en raison des capacités insuffisantes du réseau. Cette loi accélère également les capacités de stockage, qui s'élevaient seulement à 50 MW en 2023 – pour 600 MW de capacités solaires installées –, facilitant le lancement de projets comme le stockage hydroélectrique par pompage ou encore des systèmes de stockage par batteries (BESS).

La stratégie 2025-2035 mise par ailleurs sur le potentiel dormant des ressources locales. La Jordanie entend produire 600 k tonnes métriques d'hydrogène vert par an d'ici 2030, puis 1,5 Mt d'ici 2040 et 3,4 Mt d'ici 2050 et en exporter 500 kt d'ici 2030, 1 Mt d'ici 2040 et 2,3 Mt d'ici 2050. Un cadre réglementaire, adopté à l'été 2025, vient ainsi organiser l'ensemble de la filière, de l'accès à l'électricité renouvelable et à l'eau aux exportations, en passant par la construction d'infrastructures. Ce secteur suscite d'ores et déjà l'intérêt des investisseurs (14 MoU signés depuis 2023), même si la phase d'avancement des projets reste préliminaire.

La Jordanie parie aussi sur le développement d'une filière des métaux stratégiques et de capacités de traitement sur le territoire, avec pour objectif de porter les exportations de minerais à 3,4 Mds JOD (4,8 Mds USD) d'ici 2033. Deux accords miniers ont été signés avec l'entreprise jordanienne Wadi Araba Minerals, sur le cuivre et l'or, et des partenariats ont été conclus avec le Kazakhstan sur l'uranium et les Etats-Unis sur le brome. Pour autant, les IDE demeurent freinés par un régime de licence peu ouvert et un accès restreint aux données géologiques. Il s'agit dorénavant d'aligner les réglementations sur les standards internationaux – notamment face au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières – pour ainsi positionner le Royaume sur les chaînes de valeurs mondiales.

Si ces nouvelles ambitions constituent un signal positif, la situation financière de la National Electric Power Company (NEPCO) reste un frein aux réformes. Structurellement déficitaire, NEPCO pourrait paradoxalement être fragilisée par la libéralisation du marché de l'électricité : l'ouverture à l'autoproduction risque en particulier d'éroder ses revenus, déjà affectés par des contrats d'achat à long terme défavorables et des prix élevés, limitant toute marge d'ajustement tarifaire. Le gouvernement se doit donc de trouver le point d'équilibre entre développer les projets, catalyser les investissements et assurer la soutenabilité financière du secteur, pour qu'enfin la Jordanie puisse capitaliser sur son potentiel énergétique.

LE CHIFFRE À RETENIR

50 %

OBJECTIF D'ENR DANS LE MIX
ÉLECTRIQUE EN 2035

RÉGION

1. LÉGÈRE AMÉLIORATION DES RÉSULTATS LIÉS À L'INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL

Selon le rapport de *Transparency International* paru en février 2026, l'indice de perception de la corruption pour 2025 s'est légèrement amélioré dans la zone du Proche et Moyen-Orient, même si certains pays restent marqués par un fort sentiment de corruption. La Jordanie (56/182 pays, indice à 50/100), l'Irak (136/182, indice à 28/100), le Liban (153/182, indice à 23/100) et la Syrie (172/182, indice à 15/100) voient leur situation s'améliorer, avec un gain d'un point pour l'indice. L'Égypte (130/182, indice à 30/100) et l'Iran (153/182, indice à 23/100), quant à eux, stagnent. Israël voit son indice légèrement se dégrader, au niveau toutefois le plus élevé de la zone : 62/100, soit le 35^{ème} pays sur 182.

ÉGYPTE

1. LE PARLEMENT APPROUVE UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL D'AMPLEUR

Le Parlement égyptien a approuvé le 10 février un important remaniement du gouvernement conduit par le Premier ministre Mostafa Madbouly, touchant près de la moitié des portefeuilles ministériels, avec 17 nouveaux ministres nommés et 15 reconduits dans leurs fonctions. Validé à la majorité lors d'une session extraordinaire convoquée à la suite d'une lettre du président Abdel Fattah al-Sissi, ce remaniement cible prioritairement les portefeuilles économiques, sociaux et de services. Parmi les principales nominations figurent Hussein Ahmed Eissa comme vice-Premier ministre chargé des Affaires économiques ; Mohamed Farid au ministère de l'Investissement et du Commerce extérieur, en remplacement de Hassan El-Khatib ; ainsi que Raafat Hindi aux Communications et Technologies de l'information, succédant à Amr Talaat en fonction depuis 2018. Le portefeuille précédemment combiné de l'Industrie et des Transports est scindé : Khaled Hashem devient ministre de l'Industrie, tandis que Kamel El-Wazir conserve les Transports. Par ailleurs, la Coopération internationale est dissociée du Plan et rattachée aux Affaires étrangères, Badr Abdelatty

conservant un portefeuille élargi, tandis qu'Ahmed Rostom prend la tête du ministère du Plan en remplacement de Rania El-Mashat, en poste depuis 2019. Le président a appelé la nouvelle équipe à accélérer les réformes structurelles, à renforcer la coordination interministérielle et à restaurer la confiance des citoyens, dans un contexte marqué par la priorité donnée à la stabilité macroéconomique, à la maîtrise de l'inflation et à l'amélioration du niveau de vie.

2. REPRISE PROGRESSIVE DES REVENUS ET DU TRAFIC DU CANAL DE SUEZ EN 2025

En 2025, les revenus du canal de Suez ont progressé de 5 % pour atteindre 4,2 Mds USD, contre 3,99 Mds USD en 2024, selon les données de l'agence égyptienne de statistiques (CAPMAS). Cette amélioration reflète une reprise graduelle du trafic, avec 1 138 navires en transit en décembre 2025 (+13,1 % en glissement annuel), après une année 2024 marquée par une chute d'environ 61 % des recettes, liée aux tensions sécuritaires en mer Rouge et aux détournements de routes via le cap de Bonne-Espérance. L'Autorité du canal de Suez a multiplié les mesures incitatives et services maritimes (tarification flexible, appui logistique) afin de restaurer la confiance des armateurs. La normalisation progressive du trafic devrait soutenir la position extérieure de l'Égypte en 2026 et atténuer les pressions sur les entrées de devises, le canal demeurant l'une des principales sources de devises du pays.

3. SIGNATURE D'ACCORD DE SUBVENTIONS EUROPÉENNES (125 M €) POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En marge de la conférence sur l'énergie, organisée le 10 février par la Délégation de l'Union européenne au Caire et en présence des ministres égyptiens Rania El Mashat et Mahmoud Esmat, l'Égypte a signé deux accords de subvention d'un montant cumulé de 125 M EUR destinés à soutenir le déploiement des énergies renouvelables et de l'ammoniac vert. La première enveloppe (90 M EUR), gérée par la Banque européenne d'investissement (BEI), vise le renforcement du réseau électrique égyptien et l'intégration des capacités renouvelables au réseau de transmission. Elle répond aux besoins d'adaptation du système électrique face à la montée

en puissance du solaire et de l'éolien. La seconde subvention (35 M EUR) soutient le développement d'un projet d'ammoniac vert à Ain Sokhna porté par le groupe norvégien Scatec, illustrant la stratégie égyptienne de positionnement sur les carburants bas carbone et les exportations industrielles vertes. L'énergie constitue l'un des piliers structurants du partenariat UE-Égypte. Le recours aux instruments financiers européens (BEI, mécanisme EFSD+, assistance technique) s'inscrit dans la continuité du Partenariat stratégique et global de 7,4 Mds EUR conclu en mars 2024 et confirme l'ancrage croissant de l'Égypte dans les dispositifs européens de financement climatique.

4. RALENTISSEMENT DE L'INFLATION EN JANVIER

L'inflation urbaine a été ramenée de 12,3 % en décembre à 11,9 % en janvier 2026. Ce repli, également observé pour l'inflation sous-jacente (à 11,2 % contre 11,8 % en décembre), renforce l'hypothèse d'une baisse des taux directeurs de la Banque centrale qui pourrait intervenir dans la semaine lors du Comité de politique monétaire. Certains analystes anticipent une réduction de 100 à 200 points de base des taux. Depuis le pic historique de 38 % en septembre 2023, le ralentissement de l'inflation s'est poursuivi, permettant à la Banque centrale d'entamer un cycle prudent d'assouplissement monétaire et d'abaisser ses taux directeurs de 725 points de base sur la seule année 2025. Si l'accalmie offre un répit aux ménages, des risques demeurent, notamment liés au taux de change, aux prix internationaux de l'énergie et aux coûts d'importation, dans un contexte de volatilité des marchés mondiaux.

5. L'ÉGYPTE ATTIRE LES INVESTISSEMENTS ALLEMANDS ET SINGAPOURIENS DANS LES SECTEURS DE LA TRANSITION VERTE ET LA LOGISTIQUE

Lors de la 7^{ème} réunion du Comité économique mixte égypto-allemand, l'ex-ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur, Hassan El-Khatib, a invité les entreprises allemandes à investir dans des projets d'hydrogène vert, notamment au sein de la Zone économique du canal de Suez (SCZone). Plusieurs accords-cadres ont été signés avec le ministère allemand de l'Économie et l'Autorité pour les investissements (GAIFI), visant à soutenir les PME, les

start-ups, le transfert de technologies et la digitalisation, tout en explorant 28 secteurs industriels jugés prometteurs. Parallèlement, des entreprises singapouriennes ont exprimé leur intérêt pour la logistique et la gestion de l'aéroport international du Caire, dans le cadre du projets de modernisation et de privatisation. Ces échanges ont été abordés lors d'une réunion entre Mohamed El-Gouski, directeur exécutif du GAIFI, et Dominic Goh, ambassadeur de Singapour en Égypte. Les discussions ont porté sur la coopération dans les services logistiques, la sécurité alimentaire, l'énergie propre, le développement urbain, les infrastructures numériques et la collaboration avec les fonds souverains singapouriens.

IRAN

1. TRANSACTIONS IRANIENNES DE CRYPTOMONNAIES

Le Trésor américain s'intéresse de plus en plus près aux échanges de cryptomonnaies émanant d'acteurs iraniens proches du régime. Plusieurs chercheurs évaluent à environ 10 Mds USD la valeur des cryptomonnaies échangées par ces opérateurs en 2025 dans le but de contourner les sanctions internationales. Plus de 5 000 comptes auraient déjà été identifiés comme proches des Gardiens de la révolution et de Quds, son bras armé, tandis que le nombre d'Iraniens ayant réalisé au moins une opération sur le marché des cryptomonnaies est évalué à 15 millions. L'OFAC (US Treasury Office of Foreign Assets Control), qui a sanctionné en septembre dernier sur cette base deux entreprises iraniennes et une douzaine de particuliers aux Émirats arabes unis et à Hong-Kong, s'apprêterait à frapper un deuxième groupe de facilitateurs favorisant le blanchiment de la portion officieuse des revenus pétroliers iraniens.

2. MUTATION DU MARCHÉ DE L'IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

La baisse du pouvoir d'achat affecte, depuis un an, la structure de la demande de logements des particuliers. Les transactions se concentrent désormais à plus de 60 % sur des unités de moins de 85 mètres carrés, alors que l'offre moyenne des nouvelles constructions restait, en 2025, supérieure à 130 mètres carrés. Ce décalage force les constructeurs à réduire, dès cette année, la taille des

logements en construction pour s'adapter à la demande. Dans le contexte d'une dépréciation monétaire incontrôlée, l'investissement dans l'immobilier est présenté par les experts iraniens comme le placement le plus sûr à moyen terme (3 à 5 ans), les cours de l'or – principale alternative - demeurant volatiles. À Téhéran, les prix de vente des appartements ont augmenté de 30 à 50 %, selon les quartiers, au cours des trois derniers mois.

3. DÉVELOPPEMENT DU CORRIDOR EST-OUEST ET RELATIONS AVEC LA CHINE

L'Iran cherche à renforcer son rôle dans le corridor de transit Est-Ouest. Dans ce contexte, une délégation de 15 responsables et acteurs du secteur privé iranien visitera en fin de semaine le port sec de Xi'an en Chine afin de renforcer la coopération ferroviaire entre les deux pays. Depuis le début de l'année, 60 trains de marchandises chinois sont entrés en Iran, marquant une intensification des échanges via la « Nouvelle Route de la Soie ». L'objectif est de capter une part du marché de transit ferroviaire Chine-Europe, estimé à 16 millions de tonnes et 2 Mds USD.

4. STRESS HYDRIQUE

La crise de l'eau n'a pas faibli en Iran, en particulier à Téhéran. Les réserves de la capitale ont chuté à un niveau alarmant : le barrage de Karaj n'est rempli qu'à 4 % de ses capacités et celui de Lar à 1 %. Au niveau national, les réservoirs ne sont remplis qu'à 37 % de leur potentiel, entraînant une baisse de 27 % des prélèvements d'eau par rapport à l'année précédente. Des mesures d'urgence, comme le lâcher d'eau vers le lac d'Ourmia, sont mises en œuvre pour tenter de limiter les dégâts écologiques, avec des résultats peu probants à ce jour.

ISRAËL

1. L'EXCÉDENT COMMERCIAL DE LA FRANCE À L'ÉGARD D'ISRAËL À 476 M€ EN 2025

Selon les Douanes françaises, nos exportations ont atteint 1,89 Md EUR (+9,7 %) et nos importations 1,41 Md EUR (+2,0 %), soit un solde positif pour la France de 476 M EUR (+41,7 %). Il s'agit du 2^{ème} excédent le plus élevé à l'égard d'Israël sur les dix dernières années (après 590 M EUR en 2022). Les exportations françaises ont été tirées par les parfums

et cosmétiques (215 M EUR, en recul cependant de 2 % avec la reprise des achats à l'extérieur), le très fort rebond des ventes automobiles (+68,6 %, à 200 M EUR) et les bonnes performances du secteur pharmaceutique (+87,8 % à 190 M EUR). Les principales importations françaises depuis Israël étaient pour leur part composées de produits agricoles (244 M EUR, +4,9%), d'instruments médicaux (125 M EUR, +4,7%) et de produits chimiques (118 M EUR, +2,5%).

2. L'AUTORITÉ ISRAÉLIENNE DE LA CONCURRENCE INFILIGE UNE AMENDE À EL AL

L'Autorité israélienne de la concurrence a annoncé son intention d'infiger à El Al une amende de 121 M ILS, soit le plafond légal autorisé au regard du chiffre d'affaires de la compagnie, pour pratiques tarifaires excessives durant la guerre. Selon l'Autorité, la hausse des prix pratiquée par la compagnie nationale revêt un caractère « excessif et déloyal », justifiant une intervention réglementaire. À la suite du retrait massif des compagnies étrangères de l'aéroport Ben Gurion, El Al a capté 47,5 % du trafic passagers en 2024, contre environ 26,3 % en 2023. Sur la période du quatrième trimestre 2023 au troisième trimestre 2025, le bénéfice net cumulé d'El Al s'est élevé à 2,9 Mds ILS (934 M USD), soit près de 24 fois le montant de l'amende envisagée.

3. LES ACQUISITIONS DE WIZ ET CYBERARK EN COURS DE FINALISATION

L'acquisition de la société israélienne de cybersécurité Wiz par Google a franchi son dernier obstacle réglementaire après l'approbation sans condition de la Commission européenne au titre du règlement sur les concentrations. D'un montant de 32 Mds USD, il s'agit de la plus importante transaction jamais réalisée dans le secteur technologique israélien. Cette opération renforce le positionnement d'Israël comme pôle stratégique de développement en cybersécurité pour Google et lui permet de consolider ses capacités face à des concurrents tels que Microsoft, déjà fortement implanté en Israël. Par ailleurs, le groupe américain Palo Alto Networks a annoncé début février avoir finalisé l'acquisition de l'entreprise israélienne CyberArk pour 25 Mds USD. Cette transaction s'inscrit dans la stratégie de Palo Alto visant à proposer une offre intégrée couvrant

l'ensemble des besoins en cybersécurité, notamment dans le domaine stratégique de la gestion des accès à priviléges. Parallèlement, l'entreprise a annoncé son intention de s'introduire à la Bourse de Tel-Aviv en tant que société à double cotation, en complément de sa présence au Nasdaq. À la suite de cette annonce, l'indice de la Bourse de Tel-Aviv a progressé d'environ 10 %. Avec une capitalisation boursière de 115 Mds USD, Palo Alto deviendrait, en cas de cotation effective, la plus importante entreprise cotée sur la place israélienne.

4. BAISSE DES VENTES D'APPARTEMENT NEUFS (-25%) EN 2025

En 2025, le marché résidentiel israélien a enregistré un net ralentissement, marqué par une baisse de 11 % des transactions totales, à 84 879 logements vendus, selon les données du ministère des Finances. Si les ventes de logements anciens sont restées globalement stables, les ventes de logements neufs ont fortement reculé, en particulier celles des promoteurs sur le marché libre (-34 %), soit une baisse annuelle de 25 % pour l'ensemble des ventes de promoteurs. En décembre dernier, 8 526 logements ont été vendus (-24 % en glissement annuel mais +16 % par rapport à novembre), avec un effet de base lié à l'anticipation de la hausse de la TVA début 2025. Les ventes de promoteurs ont chuté de 41 % sur un an en décembre, malgré une hausse de la fréquence des incitations financières (32 % des transactions sur le marché libre), en dépit des restrictions imposées par la Banque d'Israël. Les achats d'investisseurs ont également reculé sur l'année (-14 %), tandis que la part des ménages réduisant la taille de leur logement progresse depuis l'été, traduisant des ajustements contraints dans un environnement économique plus tendu.

JORDANIE

1. AD PORTS GROUP OBTIENT UNE CONCESSION DE 30 ANS POUR LE PORT D'AQABA

La société commerciale et logistique émirienne AD Ports Group a signé un accord de concession de 30 ans pour gérer et exploiter le port d'Aqaba. Une coentreprise va être créée dans ce cadre, détenue à 70 % par AD Ports et à 30 % par Aqaba Development Corporation. AD Ports investira 38,4 M USD dans

cette coentreprise, avec une prise de gestion effective du port prévue pour août 2026. La propriété des terrains, des installations et des équipements restera jordanienne.

LIBAN

1. DÉCISIONS DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS SUR LE MARCHÉ INFORMEL DE L'INTERNET ET STARLINK

Par sa décision 4/2026 publiée le 5 février, l'Autorité de régulation des Télécommunications (TRA) opère un tour de vis contre le segment illégal du marché de l'internet fixe. Elle demande aux fournisseurs d'accès libanais d'amorcer sous 30 jours l'intégration des abonnés illégaux vers l'infrastructure légale du réseau, qui appartient au ministère des Télécommunications, au travers de l'opérateur public Ogero, ou à des fournisseurs de services de données privés. D'après certains analystes, le nombre d'abonnés illégaux compterait pour les 2/3 du marché total de l'internet fixe national.

En parallèle, la TRA a publié une décision définissant le cadre des activités de Starlink au Liban. La licence de deux années, renouvelable, accordée à l'entreprise en octobre 2025 limite les services de connexion à internet par satellite à orbite basse de l'entreprise américaine aux entreprises privées, avec un prix d'appel mensuel fixé à 100 USD. Le modèle de partage des revenus entre Starlink et l'État prévoit une part fixe de 25 K USD par an à laquelle s'ajoute un quart des revenus collectés par l'entreprise appartenant à Elon Musk.

2. LES RÉSERVES EN OR DE LA BANQUE DU LIBAN À 45,9 MDS USD

Selon les dernières statistiques de la Banque du Liban, ses réserves brutes en devises étrangères (excluant les Eurobonds détenus par la Banque centrale) atteignaient 11,95 Mds USD à la fin du mois de janvier 2026, légèrement en hausse par rapport à fin 2025 (+60M USD). Cela vient confirmer la progression quasi-continue des réserves brutes de change observée depuis juillet 2023 (+3,7 Mds USD).

La valorisation des réserves d'or a atteint 45,9 Mds USD, contre 40,4 Mds USD à fin 2025, et 19,2 Mds USD

à la fin de l'année 2023, soit une hausse de +139% en deux ans, dans un contexte de hausse marquée des cours mondiaux de l'or.

3. LA FONDATION CMA CGM MOBILISE 1 M USD EN FAVEUR DE LA POPULATION SINISTRÉE DE TRIPOLI

Tanya Saadé, présidente de la Fondation CMA CGM, a annoncé le 12 février la mise en place d'un fonds d'urgence d'1 M USD pour soutenir la population de Tripoli, confrontée cet hiver à une série d'effondrements d'immeubles et d'évacuations en raison de l'état de délabrement de nombreux bâtiments. Ce don, coordonné avec le ministère des Affaires sociales du Liban, servira à aider les familles affectées par cette crise humanitaire et répondre aux besoins urgents de la deuxième ville du pays, dont les effondrements ont fait 13 morts il y a quelques jours et deux au cours du mois de janvier.

PALESTINE

1. 2026, L'ANNÉE FINANCIÈRE LA PLUS DIFFICILE

Le ministre palestinien des Finances, Istifan Salameh, a annoncé que 60 % des salaires des fonctionnaires, avec un minimum de 2 000 NIS (500 EUR), seront versés lundi prochain, malgré une situation financière qualifiée de « quasi impossible ». Les recettes locales mensuelles atteignent environ 400 M NIS (100 M EUR), alors que les services de la dette absorbent entre 250 et 300 M NIS par mois (62 à 75 M EUR).

La dette publique totale s'élève à 15,436 Mds USD (14,2 Mds EUR). Israël aurait retenu 4,4 Mds USD (4,05 Mds EUR) de recettes de compensation, tandis que 475 poursuites judiciaires réclament 65 Mds NIS (16,25 Mds EUR). En 2024, les recettes locales ont atteint 5,1 Mds NIS (1,27 Md EUR) et les revenus de compensation 10,2 Mds NIS (2,55 Mds EUR), mais seulement 1,9 Md NIS (475 M EUR) a été transféré. Le déficit a dépassé 4,5 Mds NIS (1,12 Md EUR).

L'Autorité indique avoir reçu 850 M USD (782 M EUR) d'aide internationale. Elle estime avoir besoin d'au moins 1 Md NIS par mois (250 M EUR) pour assurer le minimum des services essentiels en 2026.

2. LES TRAVAILLEURS PALESTINIENS PRIVÉS D'EMPLOI RECLAMENT DES INDEMNISATIONS À ISRAËL

L'Union générale des syndicats des travailleurs palestiniens, avec le soutien de fédérations syndicales internationales, engage une démarche pour réclamer des compensations à Israël en faveur d'environ 225 000 travailleurs ayant perdu leur emploi en Israël depuis la guerre à Gaza. Les pertes sont estimées à 9 Mds USD, selon un dossier soumis à l'Organisation internationale du travail (OIT), fondé sur des conventions garantissant le droit aux salaires et aux indemnités.

D'après le secrétaire général du syndicat, Shaher Saad, la situation est « catastrophique ». Les salaires mensuels cumulés de ces travailleurs atteignaient 1,35 Md NIS, un montant supérieur à l'ensemble des salaires versés dans les secteurs public et privé palestiniens. Plus de 200 000 personnes se retrouvent désormais sans emploi, entraînant une forte hausse du chômage.

La démarche a été appuyée par des délégations syndicales internationales issues de sept fédérations mondiales. La Palestine ne disposant pas du statut de membre à part entière de l'OIT, ce sont donc ces organisations syndicales internationales qui portent officiellement la plainte.

SYRIE

1. IMPORTANTS ACCORDS D'INVESTISSEMENT AVEC L'ARABIE SAOUDITE DANS L'AVIATION, L'ÉNERGIE ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le 7 février, une délégation saoudienne conduite par le ministre des investissements Khalid al-Falih a signé, en présence du président syrien de transition Ahmad al-Charaa, un nombre important d'accords qui marquent selon lui « un saut qualitatif » vers un « partenariat économique de long terme » entre les deux pays.

Dans l'aviation, les projets concernent le développement et la gestion de l'aéroport international d'Alep, par un consortium conduit par le group Bin Dawoud Investment (2 Mds USD d'investissement, grâce au fonds Elaf), ainsi que la mise en place d'une compagnie low cost, Flynas Syria, pour les vols commerciaux et cargos, basée à Damas,

avec une joint venture (51 % Syrie et 49 % Flynas, la compagnie low cost saoudienne).

Dans l'énergie, ACWA Power et Saudi Water Transmission Company ont signé avec la Syrie un accord pour créer une gigantesque usine de dessalement avec une capacité d'1,2 M de m³ par jour, ainsi qu'un aqueduc pour porter de l'eau des côtes syriennes dans les régions du sud de la Syrie.

Dans les télécommunications, le géant saoudien des télécoms STC portera le projet « Silk Link » de câbles de fibre optique sur un réseau de 4 500 km, et de data centers (800 M USD d'investissements).

2. ACCORD AVEC UNE ENTREPRISE ÉMIRIENNE POUR L'INSTALLATION D'ÉOLIENNES

Le ministère de l'Énergie a signé le 11 février un accord avec l'entreprise Marv Energy (Émirats arabes unis) pour installer 140 éoliennes, totalisant une capacité de 700 MW, soit 10 % des besoins nationaux en électricité. Les éoliennes seront installées sur plusieurs sites qui seront définis à l'issue d'études de faisabilité. Le projet fait partie d'une stratégie globale pour développer les ressources énergétiques en Syrie et entamer une transition vers les énergies renouvelables.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2025	FMI / WEO	118,3	47	92,4	9,5	11,5	5,8	5,6	25,6
PIB (Mds USD) – 2024^E	FMI / WEO	383	277	401	540	59	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	5081	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-7,6	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024^E	FMI / WEO	91	43	37	68	106	164	86*	n/a
RATING COFACE 2025	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,8	16,4	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	51,3	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1838	412	230	1790	1195	540	30	30
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1214	1531	51	1403	60	93	4	4

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr